



4C / Transformer chaque nouveau déchet en ressource

La gestion des déchets est devenue une des thématiques stratégique pour la promotion d'un territoire performant. Elle s'inscrit comme une composante majeure du développement durable. Néanmoins, les Alpes-Maritimes connaissent une problématique croissante de structuration de la filière de collecte et de traitement des déchets. Aussi, le PADD du SCOT'Ouest affirme les ambitions de l'Ouest des Alpes-Maritimes et propose des pistes de réflexions sur cette thématique.

La réduction des déchets à la source et le développement de l'économie circulaire : un objectif régional incontournable

- Promouvoir la réduction des déchets à la source (Sensibilisation anti-gaspillage, compostage...);
- Mettre en avant le ré-emploi et la réparation (ressourceries, repair center);
- Développer toutes les opportunités d'économie circulaire;
- Continuer l'amélioration des équipements et des performances de tri des particuliers et des entreprises;
- Développer les collectes sélectives, en particulier des bio-déchets chez les particuliers et les gros producteurs (application de la loi sur la transition énergétique);
- Valoriser chaque typologie de déchets pour parvenir au "0 déchet".

Une gestion Inter-territoire des solutions de traitement des déchets

Le territoire du SCoT'Ouest fonctionne avec deux Unités de Valorisation Energétiques et un centre de valorisation organique situés hors du territoire. Ils permettent d'absorber les besoins en matière de traitement des déchets du SCOT'Ouest.

Des projets d'accompagnement de la structuration de la filière sont proposés et peuvent profiter à l'optimisation du fonctionnement actuel. Une réflexion avec les territoires voisins est menée.

- Développer les équipements de valorisation de gestion des déchets et en particulier la gestion des déchets verts, des déchets issus de l'agriculture et bio déchets : Installations complémentaires aux UVE;
- Permettre la mise en place d'unité de traitement des déchets du BTP par exemple à Saint-Cézaire-sur-Siagne;
- Envisager la mobilisation de sites pour le prétraitement déchets (mise en balle) en vue de lisser la saisonnalité de la production de déchets;
- Laisser la possibilité de développer la méthanisation sur le territoire.



PROF
09-01-19
AA

73A9
01.10.00
AA

Scot'OUEST
ALPES - MARITIMES

